



ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

<https://www.frigon.org>

**Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle
29 août 2026, 10h00**

**Manoir de la Giraudière
211, 15^e rue, Laval, QC H7N 6K9
(sous-sol)**

Le Thème est : « *LA DISSOLUTION* »

- 1- Mot de bienvenue - Gérald (116)
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour - Gérald (116)
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 23 août 2025
- 4- Rapport du président - Gérald (116)
- 5- Présentation de la recherche sur les terres ancestrales – (Gérald)
- 6- Rapport du secrétaire - Pierre (4)
- 7- Rapport du trésorier - Gérald (116)
- 8- Rapport du comité d'audit interne sur la vérification des états financiers (François (130)
- 9- Nomination des membres du comité d'audit interne pour l'année 2026
- 10-Rapport du comité du site Web - François (130)
- 11-Présentation du plan de la dissolution de l'Association des familles Frigon inc.
- 12-Proposition d'une pierre sur la terre ancestrale
- 13-Nomination d'un(e) président(e) d'élection
- 14-Élection du président
- 15-Élection des autres membres du conseil d'administration.
- 16-Varia
 - 16.1 Discussion sur l'échéance de frigon.org le 21/11/2029
 - 16.2 Discussion sur la location de notre site WEB avec Hubert Perron
- 17-Levée de l'assemblée



ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

<https://www.frigon.org>

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
29 août 2026, 9h30**

**Manoir de la Giraudière
211, 15^e rue, Laval, QC H7N 6K9
(sous-sol)**

Le Thème est : « *LA DISSOLUTION* »

1- Mot de bienvenue - Gérald ⁽¹¹⁶⁾

Gérald souhaite la bienvenue aux 8 membres et les conjoints présents et les remercie de maintenir leur support à l'Association.

1- a) Le quorum de 7 membres est atteint.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour par Gérald ⁽¹¹⁶⁾

Proposé par François ⁽¹³⁰⁾, appuyé par René ⁽⁷⁵⁾. Adopté.

3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 23 août 2025 par Pierre ⁽⁴⁾

Proposé par Gérald, appuyé par François. Adopté avec correction à l'article 1 pour remplacer quorum de 5 par quorum de 7 membres.

4- Rapport du président

Tout d'abord, Gérald mentionne que le tri de ce qui sera proposé à la BAnQ (Trois-Rivières) est en cours et sera terminé au courant de l'automne. Il poursuit sa chronologie des actes Frigon jusqu'à la limite du début de 2027. Il a terminé sa recherche des terres de la famille de François Frigon et Marie-Claude Chamois et en préparera le texte cette automne pour inclusion sur notre site. Dans un an, nous vous soumettrons, pour approbation, une résolution de dissolution de l'association selon la procédure légale.

Proposé par Jacques ⁽¹⁰⁴⁾, appuyé par René ⁽⁷⁵⁾. Adopté.

5- Présentation de la recherche sur les terres ancestrales – (Gérald).

Gérald présente un résumé de l'état de la recherche sur les terres ayant appartenu à la famille Frigon/Chamois. Projection en appui, il localise ces terres sur des cartes de Batiscan et de St-Pierre-les-Becquets et décrit les circonstances de l'acquisition de ces terres.

6- Rapport du secrétaire - Pierre ⁽⁴⁾

Pierre résume les faits saillants des rencontres des membres du C. A. L'association n'a plus d'assurances depuis la dissolution de la Fédération des familles souches. Le C. A. a décidé de détruire les procès-verbaux de ses sessions, ce qui n'est pas interdit par la loi. Par contre seront gardés sur le site Web archivé à la BAnQ, les procès-verbaux des assemblées annuelles.

Par ailleurs la base de données des membres sera archivée sur le site Web de BAnQ, en respectant les règles de confidentialité fixées par la loi. La base généalogique sera détruite à la dissolution de l'Association car elle comprend des données personnelles protégées par la loi. À l'assemblée annuelle de 2027, Gérald présentera une proposition de cessation des activités de l'association et une proposition de disposition des fonds résiduels. Proposé par Gérald, appuyé par René ⁽⁷⁵⁾. Adopté.

7- Rapport du trésorier - Gérald ⁽¹¹⁶⁾

Les finances de l'association sont bonnes avec de 10 024 \$ d'actifs. Nous avons en cours d'année remboursé 1 300 \$ de cotisations que des membres avaient payé d'avance. Proposé par Jacques ⁽¹⁰⁴⁾, appuyé par François ⁽¹³⁰⁾. Adopté.

8- Rapport du comité d'audit interne sur la vérification des états financiers (François ⁽¹³⁰⁾).
Proposé par Gérald, appuyé par Jean-René. Adopté.

9- Nomination des membres du comité d'audit interne pour l'année 2026.

Trois personnes ont accepté de faire partie du comité : François Frigon ⁽¹³⁰⁾, Andrée Perron, René Frigon ⁽⁷⁵⁾.

Proposé par Gérald ⁽¹¹⁶⁾, appuyé par Jean-René ⁽¹¹⁾. Adopté

10- Rapport du comité du site Web - François ⁽¹³⁰⁾

François, en poste depuis le 24 août 2024, en remplacement de Jean-René ⁽¹¹⁾ qui agit maintenant comme collaborateur spécial, a mis à jour ou enrichi plusieurs onglets : *Accueil. À propos de nous. Notes biographiques. Document membres.*

Le transfert de notre site Web a été effectué à la BAnQ de Montréal, le 3 février 2026 et disponible le 10 février. Un autre transfert de notre site Web mis à jour ou enrichi est prévu le 3 février 2027. Aussi, nous avons transféré tous nos bulletins (324) français, anglais, bilingues (PDF) en février 2026 à BAnQ de Montréal. Ils sont probablement disponibles cet été à BAnQ numérique.

Proposé par Gérald ⁽¹¹⁶⁾, secondé par Pierre ⁽³⁰⁹⁾. Adopté.

11- Présentation du plan de la dissolution de l'Association des familles Frigon inc.

Voir le texte en annexe.

Proposé par François ⁽¹³⁰⁾, appuyé par Jacques ⁽¹⁰⁴⁾ Adopté.

12- Proposition d'une pierre sur la terre ancestrale

Gérald propose de créer un monument en pierre en l'honneur de François Frigon et Marie-Claude Chamois. Des démarches ont été entreprises par François ⁽¹³⁰⁾ à la municipalité sur la possibilité d'une telle installation. La Ville est favorable. François et Gérald continueront donc à explorer ce projet. Jean-René ⁽¹¹⁾ fait remarquer qu'avec l'intelligence artificielle, il pourrait être intéressant de créer un monument virtuel plutôt qu'en pierre. René ⁽⁷⁵⁾ manifeste lui aussi des réticences.

Proposition de souvenance de la terre ancestrale

Attendu que la terre originale de François Frigon et Marie-Claude Chamois a été localisée ;

Attendu que les cotisations furent majorées en 2003 de 15\$ à 20 \$ en prévision de publier un livre des Frigon et de placer une pierre souvenir sur la terre ancestrale ;

Attendu que notre trésorerie permet cette dépense ;

Il est proposé de procéder à ce projet évalué à 8 000 \$, si l'évaluation se confirme.

Proposé par Gérald ⁽¹¹⁶⁾, appuyé par Jacques ⁽¹⁰⁴⁾. Adopté à l'unanimité.

13- Nomination d'un(e) président(e) d'élection

Jacques ⁽¹⁰⁴⁾ accepte de présider l'élection.

14- Élection du président

Gérald ⁽¹¹⁶⁾ est proposé par Pierre ⁽³⁰⁹⁾, appuyé par Claire ⁽²⁷⁸⁾
Gérald accepte. Élu à l'unanimité.

15- Élection des autres membres du conseil d'administration

Pierre Frigon ⁽³⁰⁹⁾, refuse

Pierre Frigon ⁽⁴⁾, accepte

Francine Frigon ³¹³, accepte par procuration

Christiane Pratte⁽²⁹²⁾ accepte

16- Varia

16.1 Discussion sur l'échéance de frigon.org le 21/11/2029

Le site « Frigon.org » venant à échéance le 21 novembre 2029 ne sera pas renouvelé, puisqu'il sera accessible sur le site BanQ après la prochaine révision.

Gérald avisera le fournisseur de notre intention de ne pas renouveler la réservation de ce nom « frigon.org » après l'automne 2027.

16.2 Discussion sur la location de notre site WEB avec Hubert Perron

Notre site étant déjà sur BAnQ, avec la prochaine révision prévue pour le 3 février 2027, nous n'aurons plus besoin de maintenir l'espace physique de notre site sur le serveur d'Hubert Perron, et il pourra, sur notre avis en 2027, détruire son contenu.

16.3 Trophée

En guise de remerciement pour le travail accompli principalement comme trésorier, comme responsable du bulletin, et comme responsable du site Web (depuis 2024), l'Association remet à François Frigon ⁽¹³⁰⁾ un trophée pour services rendus.



17- Levée de l'assemblée

Proposé par François ⁽¹³⁰⁾, appuyé par René ⁽⁷⁵⁾ la séance a été levée à 11 h 30.

Annexe
Plan de cessation d'activité
Association des familles Frigon

- 1- Mettre sur notre site internet tous les articles que l'on veut conserver :
 - a) Procès-verbaux des assemblées annuelles, avec rapports joints (en cours par François₍₁₃₀₎). Terminé le 4 novembre 2025 1994-2024 FF.
 - b) Définir ce que l'on garde des dossiers du président, du secrétaire, du trésorier et des responsables de comités (base de données, recherches) (Gérald₍₁₁₆₎, Pierre₍₄₎, Jean-René₍₁₁₎, François₍₁₃₀₎). Complété le 13 avril 2026 pour ce qui est de la définition. Chacun fera son ménage en cours d'année.
 - c) Revoir si on peut ajouter d'autres biographies de Frigon (Pierre₍₄₎, Jean-René₍₁₁₎, Gérald₍₁₁₆₎). Ajout complété par François en avril 2026
- 2- Définir ce que l'on voudrait déposer à BAnQ en vue d'une nouvelle demande (Gérald₍₁₁₆₎, Pierre₍₄₎, Jean-René₍₁₁₎ et François₍₁₃₀₎). Complété le 13 avril 2026; Gérald fait l'assemblage en vue d'une demande à l'automne 2026.
- 3- Rechercher un lieu pour la pérennisation de notre site internet (Gérald, Jean-René/François).
Pierre₍₄₎ a obtenu en février 2026 de BANQ l'acceptation de la pérennisation. Un premier essai de transfert du site fut réussi le 2 février. Chaque 3 février, nous pourrions y apporter des révisions.
- 4- Discuter de ce que l'on fait avec notre base de données (Jean-René, Pierre₍₄₎, François, Gérald).
 - a) La base de données des membres (FileMaker Pro 5 François₍₁₃₀₎) a été converti en XLS et mis sur le site par François.
 - b) La base de données généalogiques (Brother's Keeper 7) sera détruite. Jean-René₍₁₁₎
- 5- Préparer une proposition de disposition des fonds résiduels pour acceptation par les membres (Gérald). Cette proposition sera présentée en 2027 à la prochaine assemblée annuelle.
- 6- Nomination d'un liquidateur. Cette proposition sera présentée en 2027
- 7- Préparer une proposition de cessation des activités de l'Association (Gérald). Cette proposition sera présentée en 2027



ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

<https://www.Frigon.org>

Assemblée générale 2026

Rapport du président

Association

Comme vous le savez, nous avons entrepris de verser sur notre site internet www.frigon.org toutes données et information qui seraient valables à conserver à perpétuité sur BanQ. François¹³⁰, Pierre⁴ et moi-même y avons dépensé plusieurs heures cette année. Aussi, Jean-René¹¹ nous a prodigué de précieux conseils. Nous aurons terminé dans quelques mois. Seul ma dernière révision de la chronologie des actes des Frigon est retardé à la dernière minutes afin d'y inclure les tous derniers relevés.

En parallèle, j'ai poursuivi ma recherche sur les terres des membres de la famille de François et Marie-Claude à leur début. Ce travail est terminé et j'écirai un article en détail pour inclure sur notre site. Je vous donne ici, un avant première de ces résultats. ([projection de cartes, avec mes explications](#))

Nous investiguons présentement la possibilité d'installer une pierre sur la terre originale du couple Frigon-Chamois. Nous y reviendrons plus tard durant la réunion.

Pour les quelques documents papiers, médailles et autres articles qu'ils nous restes, nous prévoyons faire une nouvelle demande à BAnQ de Trois-Rivières pour leur donner. La description sera complétée cet automne pour cette demande.

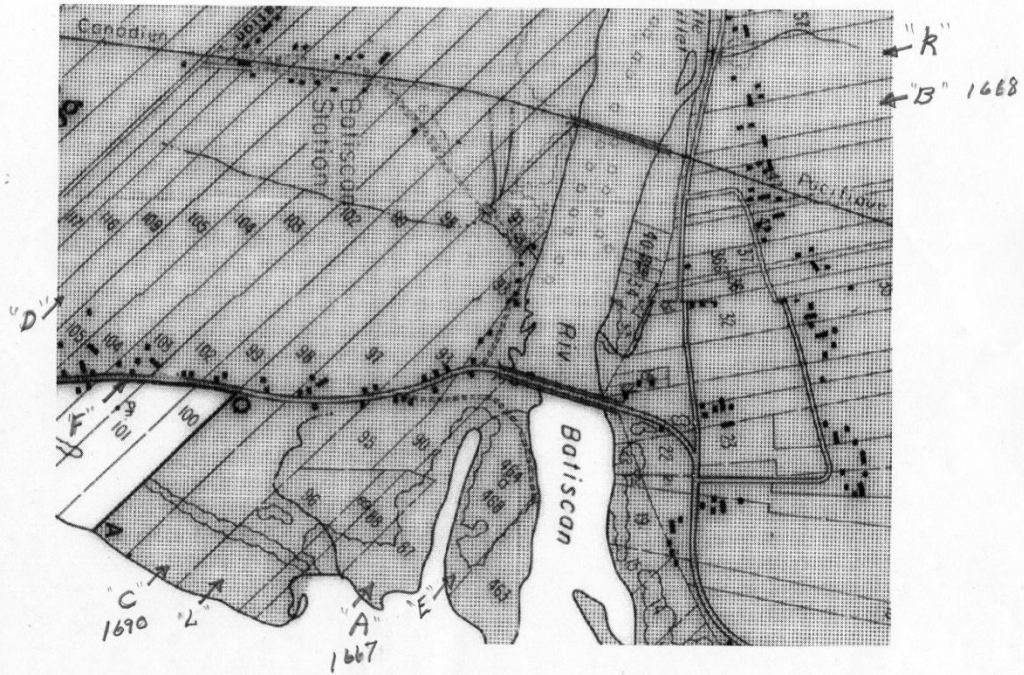
Voilà ce que nous avons fait en prévision de la cessation des activités de notre Association. Dans un an, nous vous soumettrons, pour approbation, une résolution de dissolution de l'Association selon la procédure légale en cause.

Merci de votre présence.

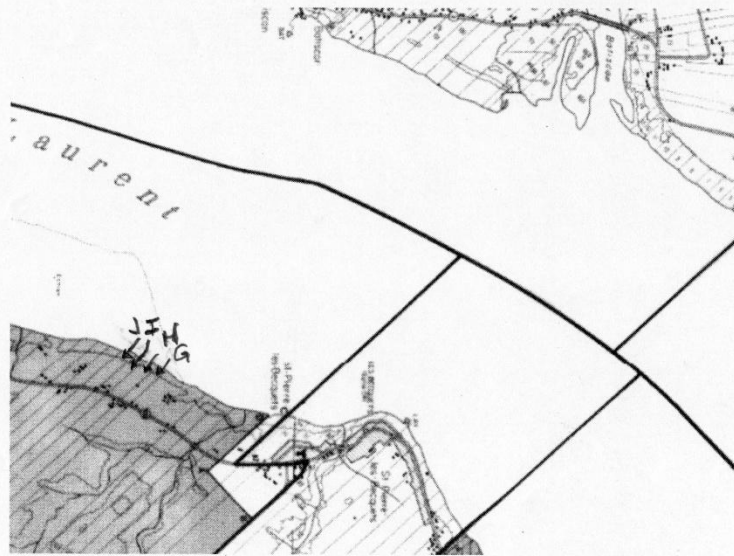
Gérald Frigon, président

2026-08-17

CARTE DE BATISCAN



CARTE DE ST-PIERRE



En 2004, nous avons identifié ce que mon oncle Robert croyait être la terre ancestrale de François Frigon en se basant sur la carte de couagne 1709. Or cela n'était pas exact. Voici l'histoire des terres ancestrales :

1. **A**–En mai 1667, François Frigon loue une terre de Cusson sur le bord du fleuve dans Batiscan. Mais Cusson vend cette terre en décembre 1667 et Pierre Guillet, nouvel acquéreur, demande, en janvier 1668, à Frigon de laisser la terre tout en lui louant la cabane pour jusqu'à la St-Michel (fin d'août).
2. **B**–En juillet 1671, les Jésuites concèdent à François Frigon une terre au nord de la rivière Batiscan, avec mention qu'il y habitait depuis quelque temps. Nous croyons maintenant qu'il y habitait depuis qu'il fut chassé de la terre qu'il avait louée de Cusson et qu'il la bâcha, la défricha et s'y construisit à partir de 1668. Il vendit cette terre en 1682, soit après la naissance des 4 premier enfants, aux frères Louis et Mathurin Guillet, avec mention qu'il pouvait demeurer dans la cabane pour quelques temps. La raison de la vente était pour payer le passage en France de Marie-Claude afin de réclamer son héritage. Elle ne partit qu'en 1685, après avoir accouché de Jeanne en 1683 et d'Antoine en 1685.
3. **C**– François acheta de Jean Lemoine une nouvelle terre en 1690, soit celle que nous avons identifiée en 2004. Jean-François était alors âgé de 17 ans et Madeleine de 15 ans. Ils pouvaient maintenant aider à aux champs et à la maison.
4. **E**– Un mois avant de se marier, en février 1700, Jean-François acquies une terre entre le fleuve et la rivière Batiscan. Il la conserva jusqu'en 1708 et la cultiva en même temps que sa terre de St-Pierre-les-Becquet.
5. **F**– Joseph Moreau avait acquis une terre de Timothée Josson en novembre 1695. En le mariant en février 1700, Françoise Frigon allait vivre non loin de son père. Françoise demeura sur cette terre jusqu'en

1715, la cultivant en même temps qu'une autre terre à St-Pierre-les-Becquet.

6. **L**– Mathurin Rivard achète la terre voisine de François Frigon en novembre 1710, soit 9 mois après avoir épousé Jeanne Frigon.
7. François garda sa terre jusqu'en mars 1710, alors qu'il se donna (biens et dettes) à son fils Jean-François, avec l'accord des autres enfants.
8. En juin 1706, Jean-François Frigon **G**, Antoine Frigon **H** et Madeleine Frigon/Jean Prime **I** reçurent des concessions de 5 arpents chacun à St-Pierre-les-Becquet, en face de Batiscan. En novembre de la même année, Françoise Frigon/Joseph Moreau **J** reçurent aussi une concession à St-Pierre.
9. **H**– En mars 1710, Antoine donne sa terre de St-Pierre à son frère Jean-François.
10. **G**– En septembre 1714, Jean-François vend une de ses terres de St-Pierre pour 350 livres.
 - 11, **J**– En juillet 1715, Françoise vend une terre de St-Pierre pour 392 livres.
 - 12, **K**– En novembre 1715, Mathurin Rivard vend l'île Guillet aux frères Lariou.
 - 13, En avril 1716, Françoise vend une terre avec habitation à St-Pierre pour 1400 livres et en vend une autre en mai 1721 à Jean Brisson pour 150 livres.
 - 14, **M**– Jean Prime vend une terre à St-Pierre en janvier 1720 et en vend une autre, voisine de celle de Françoise Frigon en mai 1721, aussi à Jean Brisson et aussi pour 150 livres; Lors de ces deux contrats, aucune mention de Madeleine Frigon. Il en rachète une en octobre 1722 et la revend en février 1725, toujours à St-Pierre.



ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

[Https://www.Frigon.org](https://www.Frigon.org)

**Assemblée générale annuelle
29 août 2026, 9h30**

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

Cette année, les membres du conseil d'administration se sont réunis quatre fois.

24 janvier : la Fédération des familles souches a fermé ses portes. En tant que membre de cette fédération, l'Association des familles Frigon a reçu un montant de 771 \$ de leur fonds résiduel. L'assurance responsabilité civile détenu chez cet organisme est donc éteinte.

Lors de cette rencontre, la discussion a porté sur le document de Gérald¹¹⁶ intitulé *Plan de cessation d'activités, Association des familles Frigon*.

Item 1 du plan

Le conseil décide d'intégrer dans le site Web *Frigon.org* les procès-verbaux des rencontres annuelles ainsi que les documents afférents. Les procès-verbaux des réunions du C. A. seront détruits à la dissolution de l'association.

Item 2 du plan

Le 13 avril sera déterminé ce qui pourrait être archivé à la Bibliothèque nationale en plus du site Web.

Item 3 du plan

La Bibliothèque et Archives nationales du Québec accepte d'héberger notre site Web à la dissolution de l'association.

Item 4

La base de données généalogiques et la base de données des membres ne seront pas archivées.

Item 5

Gérald préparera une proposition de disposition des fonds résiduels pour acceptation par les membres à l'assemblée annuelle de 2027.

Item 6

Préparation d'une proposition de cessation des activités de l'association pour l'assemblée annuelle de 2027.

Lors de cette rencontre, il a aussi été question des procédures de dissolution de la compagnie.

21 mars

Lors de cette rencontre, la discussion a porté sur le plan de cessation des activités.

Item 1 du plan

Gérald nous informe qu'il n'y a pas d'interdiction de détruire les procès-verbaux du C. A.

Item 2 du plan

Le tri du matériel à mettre sur le site Web se fera lors de la rencontre du 13 avril.

Item 3 du plan

Rien à signaler

Item 4 du plan

Il a été décidé de garder sur le site Web la liste des membres,

Item 5 du plan

Rien à signaler

Item 6 du plan

En 2026-2027, nous préparerons un plan de cessation à présenter aux membres lors de l'assemblée annuelle 2027.

13 avril

La rencontre a porté sur le tri des éléments d'archives à conserver.

2 mai

Gérald prépare des documents pour le comité de l'audit.

Gérald enverra aux membres du C. A. son texte pour l'assemblée annuelle.



ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

<https://www.frigon.org>

Assemblée générale 2026

Rapport du trésorier

Les finances de l'Association sont bonnes avec plus de 10 000\$ d'actifs. Nous avons, en cours d'année, remboursé 1300\$ de cotisations qui avaient été payées d'avance. Je vous laisse le temps de lire le tableau sur écran et je peux répondre à vos questions.

Gérald Frigon, trésorier

2026-08-17

ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES du 1er avril 2025 au 31 mars 2026

an 2024-2025

REVENUS	Cotisations	26,83 \$	640,00 \$
	Publication/art. promotionnel	0,00 \$	0,00 \$
	Assemblée annuelle inscription et Retrouvailles	340,00 \$	0,00 \$
	Placement encaissé	771,00 \$	0,00 \$
	Crédit retard du placement	50,00 \$	25,00 \$
	Intérêts gagnés	0,00 \$	50,00 \$
		1 187,83 \$	715,00 \$
DÉPENSES	Administration (frais de bureau) note 1	226,02 \$	50,00 \$
	Base de données, recherche, site web	356,00 \$	0,00 \$
	Bulletin (ERP)	0,00 \$	585,82 \$
	Publications et autres ventes	0,00 \$	0,00 \$
	Assemblée annuelle et Retrouvailles	674,11 \$	1 552,15 \$
	Frais bancaires	32,50 \$	30,00 \$
	divers	1 301,54 \$	151,00 \$
		2 590,17 \$	2 368,97 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		-1 402,34 \$	-1 653,97 \$

NOTE-1: ADMINISTRATION - FRAIS DE BUREAU

Dépenses trésorier, timbre, Inbox		50,00 \$
Lunch réunion du CA	226,02 \$	0,00 \$
Corporation (Receveur gén. du Canada)	0,00 \$	0,00 \$
FAFQ (Cotisation membre et assur.-resp.) 2023	0,00 \$	0,00 \$
Registre entrep. Québec	0,00 \$	0,00 \$
Total du compte administration	226,02 \$	50,00 \$

SOLDE AU DÉBUT	11 489,48 \$	13 193,45 \$
AJOUTER PERTE OU GAIN	-1 402,34 \$	-1 703,97 \$
INTÉRÊTS SUR PLACEMENT		
SOLDE À LA FIN	10 087,14 \$	11 489,48 \$

BILAN au 31 mars 2026

ACTIF	En banque	1 148,84 \$	2 538,15 \$
	Placements	8 107,17 \$	8 000,00 \$
	Intérêts cumulés non versés	831,13 \$	951,33 \$
		10 087,14 \$	11 489,48 \$
PASSIF	Chèque # 103	63,23 \$	50,00 \$
AVOIR DES MEMBRES		10 023,91 \$	11 439,48 \$

Aux membres des familles Frigon Inc.

Nous avons procédé à la vérification des relevés et registres de la comptabilité faite par le trésorier M. Gérald Frigon, de l'Association des familles Frigon Inc. pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2026.

Notre vérification a consisté à vérifier les 3 dépôts et les 36 retraits et de voir si ces derniers sont bien transcrits dans le registre des revenus et dépenses, et s'ils sont imputés aux bons postes.

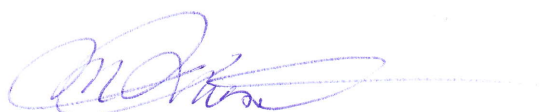
Au cours de notre examen, nous n'avons relevé aucun impair, ce qui nous porte à croire que les états financiers sont conformes, selon nous, aux normes en vigueur pour les organismes tels que l'Association des familles Frigon.

L'examen des états financiers s'est fait à Laval le 19 juillet par les membres du comité d'audit interne.

En foi de quoi, nous signons

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'François Frigon'.

François Frigon¹³⁰

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marcel Monast'.

Marcel Monast

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Andrée Perron'.

Andrée Perron



ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

<https://www.frigon.org>

Assemblée générale 2026

Rapport du responsable du site WEB

Le 24 août 2024, j'ai pris la relève pour le site WEB comme collaborateur spécial, Jean-René₁₁ m'assiste.

J'ai effectué la mise à jour de certains onglets que voici :

1- Onglet ACCUEIL

1.1 Résumé de l'A.G.A. du 23 août 2025.

1.2 Prochaine assemblée générale avec les feuilles d'activités et le formulaire.

2- Onglet À PROPOS DE NOUS

2.1 Dans la section « Association », ajouté « Règlements de l'association (résumé) ».

2.2- Dans la section « Liste des membres » ajoutée par Jean-René₁₁ et François₁₃₀; 320 membres.

2.3- Dans la section « Réunions annuelles » :terminé tous les liens contenant le procès-verbal et les rapports des responsables des assemblées annuelles de 1994 à 2025.

3- Onglet NOTES BIOGRAPHIQUES

3.1- À la suite du triage des quatre boîtes d'archivages, nous ajoutons des personnes avec certains liens pour les documents dans « Recherches générales ».

3.2- À continuer en 2027.

4- Onglet DOC. MEMBRES

Une mise à jour du Tableau a été effectuée par Jean-René

4.1- Ajoutés, documents de François Frigon₁₃₀ et de Lucie Frigon Caron₅₆.

4.2- À continuer en 2027.

Un transfert de notre site WEB a été effectué à la BANQ de Montréal le 3 février 2026 et disponible le 10 février.

Un autre transfert de notre site WEB est prévu le 3 février 2027.

Aussi nous avons transféré tous nos bulletins (324) français, anglais et bilingue (PDF) en février 2026 à BAnQ de Montréal. Ils seront probablement disponibles cet été à [BAnQ numérique](#).

François Frigon¹³⁰, responsable du site WEB
Jean-René¹¹, personne-ressource



Association des familles Frigon

<https://www.frigon.org>

Assemblée générale 2026

Plan de cessation d'activité

1 – Mettre sur notre site internet tous les articles que l'on veut conserver :

- a) Procès-verbaux des assemblées annuelles, avec rapports joints (en cours par François) **Terminé le 4 novembre 2025 1994-2024 FF**
- b) Définir ce que l'on garde des dossiers du président, du secrétaire, du trésorier et des responsables de comités (base de données, recherches) (Gérald, Pierre₄, Jean-René, François)
- c) Revoir si on peut ajouter d'autres biographies de Frigon (Pierre, Jean-René, Gérald) **Complété par François en avril 2026**

2- Définir ce que l'on voudrait déposer à BANQ en vue d'une nouvelle demande (Gérald, Pierre₄, Jean-René et François₁₃₀) **Complété le 13 avril 2026**

3- Rechercher un lieu pour la pérennisation de notre site internet (Gérald, Jean-René/François) **Pierre a obtenu en février 2026 de BANQ l'acceptation de la pérennisation**

4- Discuter de ce que l'on fait avec notre base de données (Jean-René, Pierre₄, François, Gérald)

- **La base de données des membres (FileMaker Pro 5) François₁₃₀ Sera converti en XLS et mis sur le site par François**
- **La base de données généalogiques (Brother's Keeper 7) Jean-René₁₁ ou Chantal ?? Sera détruite, car contient des données sensibles**

5- Préparer une proposition de disposition des fonds résiduels pour l'acceptation par les membres (Gérald) **Cette proposition sera présentée en 2027**

6- Nomination d'un liquidateur **Cette proposition sera présentée en 2027**

7- Préparer une proposition de cessation des activités de l'Association (Gérald) **Cette proposition sera présentée en 2027**



ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

<https://www.frigon.org>

Assemblée générale 2026

Proposition de souvenance de la terre ancestrale

Attendu que la terre originale de François et Marie-Claude a été localisée.

Attendu que les cotisations furent majorées en 2003 de 15 à 20\$ en prévision de publier un livre des Frigon et de placer une pierre souvenir sur la terre ancestrale.

Attendu que notre trésorerie permet cette dépense.

Il est proposé de procéder à ce projet, évalué à 7 à 8000\$, si l'évaluation se confirme.

